

Refllet

www.grandstravaux.org

La bataille du Mayombe gagnée

**Mbounda, pour une
nouvelle élite au Congo**

Faire de l'ambition de modernisation, une réalité



BUROTOP IRIS



Multipliez
vos technologies

www.burotop.com



Reflét

Magazine de la DGGT

Boulevard Denis Sassou N'Gusso,
Centre-ville
BP : 1127

Tél : +242 05 520 56 93

Fax : +242 22 281 47 13

E-mail : contact@grandstravaux.org

Site web : www.grandstravaux.org

Brazzaville - République du Congo

Directeur de publication

Jean Jacques BOUYA

Assistant du Directeur de publication

Placide MOUDOUDOU

Rédacteur en chef

Parfait Romuald ILOKI

Secrétaire de rédaction

Flore Nano KOUNGA

Chargée des relations publiques

Blanche Marcelle MOKA

Rédaction

Parfait Romuald ILOKI

Flore Nano KOUNGA

Blanche Marcelle MOKA

Alain LONGUEGNEKE

Collaboratrices internes

Caddy Elysabeth NDALA

Sheilla Elphie TSANA

Collaborateurs externes

Modeste ELENGA

Christian Brice ELION

Jean Romuald MBEPA

Photographie et infographie

Ben Rolly MAYELA

Jean Stell ELANGA

Caricature

Jean Fernand KIHOULOU

Saisie

Sabine Angèle ONANGHAS



Siège de la Délégation générale
des grands travaux

SOMMAIRE

ORIENTATIONS 5

Donner la priorité aux infrastructures et aux équipements

ÉDITORIAL 7

La volonté permet de grimper les cimes

COOPÉRATION 8

Source de développement et d'emplois



DOSSIER 10

Madoukou la belle



TÉLÉCOMMUNICATIONS 14

Bientôt la fibre optique

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 23

* Aéroports : de la précarité à la moderne

* Un nouveau siège administratif au diapason de l'envergure

* L'inauguration de la route Obouya-Boundji-Okoyo

* La nationale n°1, une route aux multiples aménités



MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE 38

* Le Pool, l'autre défi

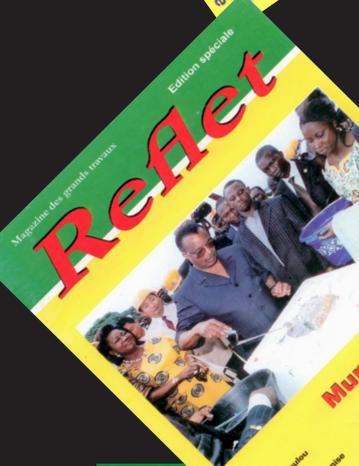
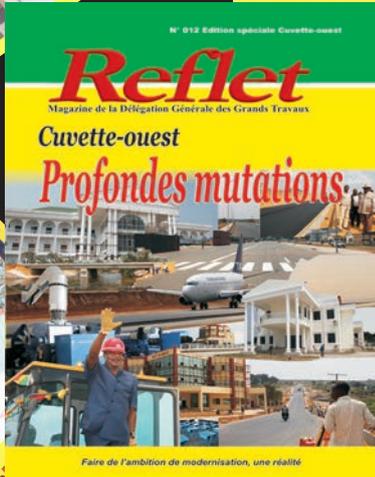
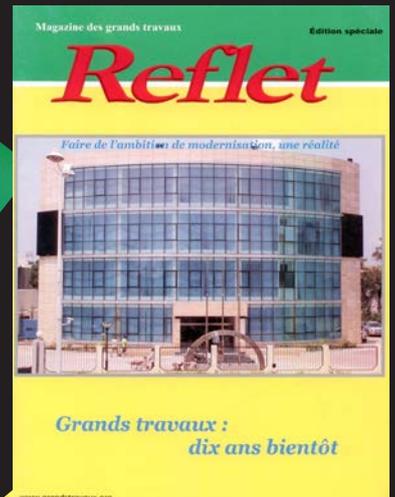
DITES-NOUS JJB 41

Interview du DGGT sur la route Pointe-Noire/Dolisie

LES AVENTURES DE MITEYA 44

Allons! Allons voir la route Pointe-Noire/Dolisie

ÉDITIONS ANTÉRIEURES



Donner la priorité aux infrastructures et aux équipements



*Son Excellence Denis Sassou N'Guesso
Président de la République du Congo*

« Notre vision constante, vision stratégique, s'il en est, est d'accorder la plus grande priorité aux infrastructures et équipements qui constituent les bases du développement durable de notre pays. Nous avons fait notre devoir en nous attachant à moderniser nos départements, à tour de rôle. Cette vision, produit déjà ses plus grands effets, au regard des réalisations ci-après :

Dans le domaine de la production et de la distribution de l'énergie électrique, l'ensemble de ces réalisations permet d'augmenter la production de l'électricité en la multipliant par six et de concrétiser ainsi le projet du boulevard énergétique.

Dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication, la poursuite de la mise en œuvre de deux projets structu-

rants portant sur la Couverture nationale en télécommunications pour l'un, et sur l'accès à l'autoroute de la communication par fibre optique, pour l'autre.

Dans le domaine des infrastructures de communication physique

- L'achèvement des travaux du premier tronçon de la route nationale N°1 Pointe-Noire/Dolisie, long d'environ 160 Km et le lancement du deuxième tronçon Dolisie-Brazzaville, de 344 Km;
- La construction de la route Sibiti-Mapati-Ibé sur 56 Km;
- La réhabilitation et l'élargissement de la route nationale N°2, de Brazzaville à Ollombo ;
- L'aménagement et le bitumage des routes : Owando-Makoua-Mambili-Ouessou (326 Km) ; Makoua-Etoundi (100 Km) ; Boundji-Ewo (80 Km) ; Oyo-Tchikapika (27 Km) et la modernisation des voiries urbaines des villes de Nkayi et de Ouessou;
- La réalisation imminente de deux projets d'intérêt sous-régional : la route Ketta-Sembé-Souanké-Ntam, à la frontière du Cameroun, et les études du pont-route-rail entre Brazzaville et Kinshasa ;
- La réhabilitation du Chemin de fer Congo Océan, avec l'acquisition de nouvelles locomotives et de trains voyageurs modernes ;
- L'exécution des travaux de modernisation des installations portuaires de Pointe-Noire, de Brazzaville et les ports secondaires.

Concernant les infrastructures aéroportuaires, les projets suivants sont exécutés ou en voie de l'être :

- La modernisation de l'aérogare de Brazzaville avec la mise en service de son premier module et la poursuite des travaux de construction du second ;
- La poursuite des travaux de construction de la deuxième piste de l'aéroport international Maya-Maya ;
- Le lancement prochain de la construction du deuxième module de l'aérogare de Pointe-Noire ».

Denis SASSOU N'GUESSO,
Président de la République du Congo
Extrait du discours sur l'état de la Nation 2011

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DES GRANDS TRAVAUX

Créée par décret n° 2002-371 du 03 décembre 2002, réorganisée par décret n° 2009-158 du 20 mai 2009, la Délégation générale des grands travaux est un organe administratif et technique. Elle est chargée de la passation et de l'exécution des contrats de marchés publics, et des contrats de délégation de service public de l'Etat, des autres personnes morales de droit public ou de droit privé, dont la valeur est supérieure ou égale au seuil fixé par le décret n° 2009-162 du 20 mai 2009 fixant les seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés publics.

I. Missions

Faire réaliser les études, lancer les appels à la concurrence, organiser le dépouillement des offres, rédiger, conclure et gérer les marchés, apprécier, techniquement et financièrement les devis descriptifs et estimatifs des contrats. Maître d'ouvrage délégué, la DGGT suit et contrôle l'exécution des chantiers, organise la réception provisoire des ouvrages finis.

Aux côtés du ministère de l'économie, du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration, du ministère des finances, du budget et du portefeuille public, elle participe à la programmation budgétaire des projets relevant de sa compétence. Tous ces projets s'exécutent en collaboration avec les ministères bénéficiaires, les pouvoirs déconcentrés et les pouvoirs décentralisés.

II. Organisation

Aux termes du décret n° 2009-158 du 20 mai 2009, portant réorganisation de la Délégation générale des grands travaux, celle-ci est dirigée et animée par un Délégué Général.

La Délégation générale des grands travaux comprend les structures suivantes :

- Le Comité technique

Organe de gestion, le comité technique, constitué de l'assistant du délégué, du coordonnateur technique et du secrétaire général, est chargé d'exécuter les missions et définir la politique générale de la Délégation générale des grands travaux.

- L'Assistant du Délégué Général

Il coordonne l'ensemble des services placés près le Délégué général aux grands travaux que sont : les services juridique et du contentieux, des relations publiques, du courrier et du fichier, de la coopération, audit interne et le secrétariat particulier.

- La Coordination technique

Elle est placée sous l'autorité d'un coordonnateur technique, nommé par décret présidentiel. Elle regroupe le département des infrastructures de transport, le département de l'énergie, le département de l'eau, le département des aménagements cadastraux et le département bâtiments et équipements divers.

- Le secrétariat Général

Il est dirigé par une secrétaire générale. Elle est responsable de la gestion du personnel, des finances, du matériel et de l'informatique.

III. Passation des marchés publics

La passation des marchés publics est régie dans notre pays par le décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant code des marchés publics. Aux termes de ce décret, la procédure de passation des marchés publics fait intervenir trois types d'organes :

- Les organes de passation que sont les maîtres d'ouvrages (l'Etat) et les maîtres d'ouvrages délégués.
- L'organe de contrôle (la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics).
- L'organe de régulation (l'Autorité de Régulation des Marchés Publics).

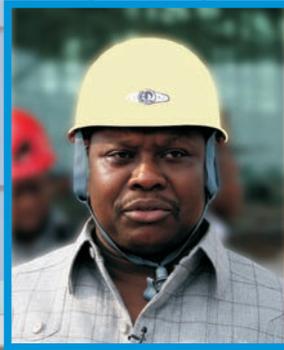
Conformément à l'article 12 du code des marchés publics, la passation proprement dite des marchés publics, est conduite par la commission des marchés, au sein de la cellule de gestion des marchés publics. Cette commission est sous l'autorité de la personne responsable des marchés publics.

«Faire de l'ambition de moderniser, une réalité»



DÉLÉGATION GÉNÉRALE DES GRANDS TRAVAUX

Boulevard Denis Sassou N'Gusso
BP : 1127 Brazzaville,
République du Congo
Tél./Fax : (242) 22 281 47 13
www.grandstravaux.org
E-mail : contact@grandstravaux.org



Jean Jacques BOUYA
Ministre délégué, Délégué général
aux grands travaux



La volonté permet de grimper les cimes



Jean Jacques BOUYA

Ministre délégué, Délégué général
aux grands travaux

Par l'ampleur des tâches qu'il accomplit, le président de la République nous donne à comprendre que la promesse d'un futur meilleur ne tombe jamais du ciel.

Que celui qui ne construit pas l'avenir est condamné à le subir.

C'est comme la bataille pour la vie. En principe, avec un peu plus de volonté, on de-

L'optimisme n'est donc pas seulement un état d'esprit, c'est avant tout une méthode. Et qu'au-delà de cet optimisme, la foi dans l'entreprise engagée y est évidemment prépondérante.

Quand l'histoire, dans son objectivité, aura tranché.

Ou quand auront été écartées toutes les caricatures qui encombrent généralement le regard porté sur toute œuvre humaine, les réalisations

d'aujourd'hui resteront comme des repères.

Il va falloir, un jour, en faire l'inventaire.

L'on comprendra que pour vaincre le décalage, souvent insurmontable, entre la vo-

Quand l'histoire, dans son objectivité, aura tranché. Ou quand auront été écartées toutes les caricatures qui encombrent généralement le regard porté sur toute œuvre humaine, les réalisations d'aujourd'hui resteront comme des repères.

vrait toujours la gagner. Même quand les sifflets fusent et qu'on se sent incompris.

Car, aucun projet n'a jamais été réalisé sans la volonté.

De tout ce qu'il est possible de concevoir dans le monde, et même en général hors du monde, il n'est rien qui puisse être tenu pour bon, si ce n'est la bonne volonté. La volonté permet de grimper les cimes.

lonté d'inscrire l'action dans la durée et la pressante instantanéité du temps de la demande, les bonnes intentions ne suffisent pas.

Le dévouement et la persévérance comptent plus que les analyses et les concepts.

JJB.



La modernisation du Congo, prônée par le Président Denis SASSOU N'GUESSO, à travers *La Nouvelle Espérance* et le *Chemin d'avenir*, se réalise avec l'appui de la coopération internationale. Cette coopération, opportune et vitale facilite le transfert de technologies, de savoir-faire et des ressources financières, indispensables au développement.

Les ouvriers chinois et congolais en oeuvre sur le pont de la Mambili

Partenariat

Source de développement et d'emplois

Depuis 2002, année de sa création, la Délégation générale des grands travaux, structure chargée d'exécuter les projets structurants d'aménagement et d'équipement du territoire, balise, avec l'intervention des partenaires bilatéraux et multilatéraux, les voies de l'émergence du Congo.

La mise en œuvre des projets de coopération génère de milliers d'emplois, participe à l'amélioration des conditions existentielles des Congolais et contribue à la réduction de la pauvreté, ainsi qu'à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

A titre d'illustration, quelques projets structurants ont généré des emplois ci-après pour les Congolais :

- la construction du complexe hydro-électrique d'Imboulou et des lignes très haute tension associées : 2900 ;
- la construction de la route Pointe-Noire/Brazzaville, dans son tronçon Pointe-Noire-Dolisie : 2500 ;
- la construction de la route Owando-Makoua-Mambili : 70 ;
- la modernisation des installations terminales de l'aéroport Maya-Maya : 200 ;
- la modernisation et le réaménagement des installations terminales de l'aéroport d'Ollombo : 85 ;
- la construction des nouveaux villa-

ges agricoles : 2000 ;

- la construction de l'hôpital général spécialisé d'Oyo : 200 ;
- la réhabilitation et l'extension de l'usine d'eau potable de Djiri (150) ;
- la construction de 200 logements au Camp Mpila : 680 ;
- la construction de 200 logements au Camp 15 août : 323 ;
- la construction de la route Obouya-Boundji-Okoyo : 450.

Il sied de souligner que les infrastructures réalisées, à travers le pays, avec l'appui de la coopération internationale, ont créé un environnement propice aux affaires. L'exécution du projet de couverture nationale en télécommunications et le dévelop-



Les ouvriers congolais sur le chantier de la route Sibiti-Mapati-Zanaga

pement de l'économie numérique, qui en découlera, favorisera l'épanouissement de nouveaux secteurs recruteurs (cyber cafés, e-tourisme, e-business, e-éducation, télémédecine, etc.).

Les routes et les aéroports renforceront la vocation de transit du pays, généreront de nouveaux métiers (logistique, services aéroportuaires, co-

voiturage...), aideront à développer le potentiel agropastoral des zones traversées, redynamiseront les circuits d'évacuation des produits vers les grands centres de consommation, accroîtront les agréments de tourisme et promouvoir les échanges sous-régionaux.

Pour donner plus d'atouts à la jeunesse et lui permettre de répondre au profil recherché par les entre-

prises, la Délégation générale des grands travaux, en partenariat avec l'entreprise China road and bridges corporation (CRBC), procède à la formation d'ingénieurs congolais en Chine. La convention prévoit la formation d'une centaine de Congolais en génie civil et en architecture sur la période allant de 2012 à 2020.

Cette initiative salutaire sera appuyée, à long terme, par l'ouverture, à Brazzaville, d'une école des métiers du bâtiment, destinée à la formation des cadres intermédiaires.

La société chinoise Huawei, en charge de la réalisation du projet de couverture nationale en télécommunications, a construit, dans le même dessein, une école de formation aux métiers des télécommunications.

Ces efforts multiples, associés à ceux des autres acteurs économiques, matérialisent l'idéal du président de la République de donner du travail à tous les Congolais en âge de travailler. Ils constituent une réponse forte à l'assistanat et participent à la redistribution de la richesse nationale. ■



Jeunes congolais formés par les experts chinois en électricité, à Mbounda



Assainissement

Madoukou la belle

Le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, a effectué, le 26 octobre 2011 à Brazzaville, une descente à Madoukou qui lui a permis de s'enquérir de l'avancement des travaux d'aménagement de ce collecteur naturel. Il a également visité, en compagnie du ministre de la recherche scientifique, Henri OSSEBI, la cité scientifique (ex-Orstom).

Lancés en février 2010, les travaux d'assainissement de Madoukou sont exécutés à plus de 85%.

Dans son programme de gouvernement, le président de la République Denis SASSOU N'GUESSO avait exprimé sa détermination à moderniser le Congo en améliorant le cadre de vie, les lieux des activités collectives et en protégeant l'environnement. C'est donc dans cette optique que s'inscrivent les travaux d'aménagement de Madoukou et de ses berges. Estimés à plus de 10 milliards de francs Cfa, ces travaux sont réalisés par la société SGEC Congo et la mission de contrôle est assurée par le Bureau de contrôle des bâtiments et des travaux pu-





Vue du collecteur de Madoukou

blics (BCBTP).

Ces travaux concernent :

- Le curage ;
- La construction du collecteur ;
- La pose des gardes du corps ;
- L'éclairage public ;
- La construction de deux voies à sens



Vue du collecteur Madoukou (rue Lagué à Moungali)

unique ;

- La construction des passerelles ;
- La pose des poteaux ;
- La construction du parée maçonné ;
- L'aménagement sur environ 20 m de toutes les rues de part et d'autre du collecteur.

La longueur du collecteur est de 2000 m. La largeur, quant à elle, varie entre 5 et 11 m, selon la morphologie du terrain et le comportement de l'ouvrage.

Enfin, deux drains ont été construits pour absorber les eaux souterraines.

Ce collecteur qui servait de dépotoir de déchets de tout genre, polluait les quar-

site du site de l'ex-Orstom.

Basée à Makélékélé, premier arrondissement de Brazzaville, cette cité scientifique qui jadis faisait la fierté nationale, s'est retrouvée dans un état de délabrement avancé après les conflits armés que le pays a connus les années écoulées.

Ainsi, cette visite a permis à Jean Jacques BOUYA de se rendre compte de l'ampleur des travaux à réaliser en vue de la réhabilitation de cette cité.

Ces travaux porteront sur la construction d'un mur de protection et de sécurité, la



Le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA et le ministre Henri OSSEBI, en visite à la cité des sciences.

tiers qu'il traverse. Il fait désormais la fête de l'œil des riverains, en particulier, et des Brazzavillois, en général.

Renover la cité des sciences

Le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, a effectué une vi-

réhabilitation et la construction des bâtiments.

Dotée d'une végétation luxuriante, cette cité accueillera une vingtaine de villas modernes. Les études de faisabilité de ce projet sont en cours. ■



Vue de la cité des sciences du Congo à Brazzaville

Bientôt

L'âge d'or du Port Autonome de Pointe-Noire

Le budget du Port Autonome de Pointe-Noire exercice 2012 s'élève à 31 milliards 645 million 580 mille 414 francs Cfa. Ce budget a été adopté lors de la session budgétaire du conseil d'administration tenue ce 15 décembre 2011 à Brazzaville, sous le patronage de Jean Jacques BOUYA, président du conseil d'administration.



Jean Jacques BOUYA, Pca du PAPN (à droite) et Jean Marie ANIELE, DG du PAPN (à gauche)

Plusieurs affaires figuraient à l'ordre du jour parmi lesquelles ; L'approbation et évaluation du programme d'activités 2011, la situation générale du Port, la question financière, ainsi que les rapports liés à l'exécution du programme d'investissement prioritaires (PIP), en dépit d'une conjoncture internationale incertaine, le port poursuit la mise en œuvre de son plan de modernisation des infrastructures et enregistre en même temps des indices de croissances à tous égards encourageants en cette période de réalisation d'investissements.

Cette embellie se traduit notamment par la hausse du trafic conte-neurs, l'amélioration des cadences de mutation, l'augmentation de la taille des navires fréquentant

Pointe-Noire, et l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le conseil a mis un accent particulier sur certains dossiers liés à l'exécution du programme d'investissements prioritaires dont la meilleure visibilité devra à l'avenir,

requérir l'élaboration d'un tableau synthèse comportant la nature, la durée et le niveau d'exécution des travaux.

Au sujet du dragage, le conseil souligne que l'exécution et l'entretien du chenal d'accès et de pré approfondissement à 13 m voir 16 m, nécessite un apport financier de l'Etat estimé à 12 milliards de FCFA.

Sur la même lancée, l'Etat devra, en temps opportun, faire face aux indemnités des occupants actuels de la zone d'extension du Port au-delà de la rivière rouge, zone dédiée à la construction du nouveau port minéralier, afin de permettre au PAPN de finaliser son plan d'extension, dont la fin est annoncée pour l'année 2012.

Notons que la tenue du conseil d'administration du PAPN coïncide, avec la pose de la première pierre de son siège, qui a lieu le 23 décembre 2011.



Un accosté au Port autonome de Pointe-Noire

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE



Qui sommes-nous ?

Créée le 14 avril 1978, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (A.N.A.C) est un établissement public national comportant cinq directions :

- La direction générale ;
- La direction de la météorologie ;
- La direction administrative et financière ;
- La direction de la navigation aérienne ;
- La direction des bases aériennes.

Nos pôles d'activités

PÔLE « ACTIVITÉS RÉGALIENNES »

L'Agence Nationale de l'Aviation (A.N.A.C) :

- Élabore et met en œuvre la politique aéronautique de la République du Congo.
- Participe, élabore et veille au respect de la législation et de la réglementation en matière de météorologie et d'aviation civile (aéronefs, navigation aérienne, aéroports et aérodromes, transport

aérien, personnel de l'aviation civile, sûreté et protection de l'environnement dans le domaine de l'aviation civile).

- Gère le portefeuille des droits de trafic issus des accords aériens signés par la République du Congo.

PÔLE « CERTIFICATION ET CONTRÔLE »

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile (A.N.A.C) assure la certification et le contrôle permanent des : sociétés de transport aérien, aéroports et aérodromes, écoles et centres de formation, sociétés d'assistance en escale, ateliers et centres d'entretien des aéronefs, installations et services de la navigation aérienne.

PÔLE " PRESTATION DE SERVICES "

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile (A.N.A.C) assure la :

- Fourniture des données météorologiques à l'ensemble des secteurs de l'économie nationale.
- Gestion des infrastructures aéroportuaires ouvertes à la circulation aérienne publique.



Aéroport de Brazzaville Maya-Maya



Aéroport d'Owando



Aéroport d'Impfondo



Aéroport Pointe-Noire

Bientôt la fibre optique

La première phase du projet Couverture nationale en télécommunications est en voie d'achèvement. Le projet, qui s'inscrit dans le partenariat stratégique Congo-Chine, est exécuté à plus de 90%. Pointe-Noire, Brazzaville et Oyo constituent la première étape du projet. Après, viendront les chefs-lieux de départements et les chefs-lieux de districts.



Station terrienne de Brazzaville

Lors de ses récentes visites de travail à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, a apprécié l'avancement des travaux sur le terrain.

Dans ces localités, Jean Jacques BOUYA a visité les chambres de connexion des câbles, ouvrages sans lesquels le passage de la fibre optique ne serait possible.

Les infrastructures de réception de la fibre optique sont déjà construites à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo. Ces 3 villes abritent les centraux téléphoniques de type NGN, New Generation Net Work, et leurs installations.

L'objectif étant de créer des boucles métropolitaines. Celles-ci sont

d'ores et déjà prêtes à accueillir la fibre optique, a fait savoir le Délégué général aux grands travaux. Il s'agit de rappeler que le central de

Pointe-Noire couvrira la partie sud du Congo, celui de Brazzaville alimentera le centre et celui d'Oyo, quant à lui, assurera la couverture de la partie nord du pays.

Ces centraux téléphoniques sont configurés de sorte qu'en cas de défaillance ou de dysfonctionnement d'un ou de deux, le ou les restants assurent le relais, afin que le réseau ne soit paralysé, a précisé le coordonnateur du projet, M. AKOULA.

Au cours d'une descente à Pointe-Noire, le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux s'est rendu à Matombi, localité située à 20 km de la ville.

Matombi abrite le Trou d'Homme ou Beach Main Hole, le point d'arrivée du câble sous-marin WACS, West Africa Cable System, connecté à près de 300 km de la côte congolaise, et le point de départ de la fi-



Salle des équipements techniques de la fibre optique à Matombi



Centre de formation en nouvelles technologies des télécommunications

bre optique vers la station terminale, avant d'être acheminée dans le réseau.

L'atterrage du câble transatlantique a été réalisé, le 29 janvier 2011, en présence du ministre Thierry MOUNGALLA, des postes, des télécommunications et des nouvelles technologies de la communication et Martin Parfait Aimé COUSSOU MAVOUNGOU, ministre délégué à la marine marchande, de l'Assistant du Délégué général aux grands travaux, le professeur Placide MOUDOUDOU et du coordonnateur du projet, M. AKOUALA.

La pose de cette bretelle marque une étape déterminante dans le processus d'ouverture du Congo aux autoroutes de l'information ainsi qu'aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette action, salubre, financée par le gouvernement congolais, sera appuyée par la Banque Mondiale en

ce qui concerne l'interconnexion régionale et interrégionale afin de permettre à la République du Congo d'être connectée aux autres pays.

L'installation en cours des lignes Très Haute Tension de Pointe-Noire jusqu'à Owando offrira des opportunités. Le déploiement de la fibre optique sera aérien et sous-terrain entre Owando et Ouessou.

La connexion du Congo au câble à fibre optique boostera, sans nul doute, l'économie nationale.

A titre d'exemple, elle facilitera la mise en œuvre du Guichet Unique Maritime au Port Autonome de Pointe-Noire.

Grâce à internet à haut débit, le traitement de l'information, dans le cadre des échanges commerciaux sera accéléré.

La fibre optique va donc offrir une gamme variée de services déclen-

cheurs du développement notamment e-gouvernement, e-business, la vidéoconférence, la télémédecine, la télé éducation.

Le projet Couverture nationale en télécommunications est la traduction de la volonté du chef de l'Etat d'arrimer le Congo à la modernité. Pour faire du Congo un pays émergent à l'horizon 2025, comme le souhaite le président de la République, le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, estime que la réalisation des infrastructures dans 3 domaines est nécessaire.

Il s'agit des infrastructures énergétiques, de transports et de télécommunications.

L'arrivée de la fibre optique permettra au Congo d'éradiquer sa fracture numérique et de créer des emplois, notamment dans le domaine du commerce électronique et des services connexes. ■

Mbounda

Pour une nouvelle élite au Congo

Le président de la République, Denis SASSOU-N'GUESSO a procédé, le 14 août 2006, à la pose de la première pierre de la construction du lycée d'Excellence de Mbounda. Pour formaliser sa vision et son ambition de doter le pays d'une élite susceptible de restaurer les valeurs d'unité, de travail et d'éthique, le chef de l'Etat a pris le décret n°2011-638 du 21 octobre 2011 portant statut du lycée d'Excellence de Mbounda.



Vue des salles de classes du lycée d'excellence de Mbounda

Ce complexe scolaire qui vient de recevoir une cinquantaine d'élèves pour la rentrée 2011-2012, sera prochainement inauguré par le président de la République. Réceptionnant provisoirement l'ouvrage, en présence des autorités du département du Niari et des représentants de la Délégation générale des grands travaux, la ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Rosalie KAMA NIAMAYOUA, a prononcé la relance des activités du lycée d'Excellence de Mbounda.

Cinquante et un (51) élèves, sélectionnés dans les douze (12) départements du pays à l'issue d'un concours, constituent l'ossature des apprenants de cette école qui recevra au cours des prochaines rentrées les élèves les plus méritants des autres pays de l'Afrique centrale.

Ce projet a pour but, et comme le veut le chef de l'Etat, de former l'élite de demain, sur la base du mérite. Les critères de sélection des élèves, la qualité des enseignants, ainsi que les conditions d'apprentissage donnent à croire que ce lycée pourrait être un moule de formation capable de donner des réponses aux soucis

plusieurs fois exprimés au sujet de l'école congolaise.

Le lycée d'Excellence de Mbounda permettra d'inculquer aux élèves les notions telles, l'aptitude à la prise de décision et le sens du service public.

Le chef de l'Etat, Denis SASSOU-N'GUESSO a donné une nouvelle



Salle de cours



de rendre au centuple ce qu'elle aura reçu du pays.

L'investissement de plus de 8 milliards de francs Cfa consenti par le président de la République, en vue de construire et de relancer les activités du lycée d'Excellence de Mbounda, traduit l'ambition affichée par Denis SASSOU-N'GUESSO, de donner au pays une élite capable de relever les défis futurs.

Cadre idéal d'études, le lycée d'Excellence de Mbounda, est un complexe scolaire doté d'infrastructures modernes dont une salle informatique qui ouvre divers horizons de recher-

vocation plus complète au lycée de Mbounda, qui relance ses activités avec le niveau 6ème jusqu'en classe préparatoire.

Les élèves qui seront retenus pour l'année prochaine, auront la possibilité de passer le Brevet d'études primaires élémentaires (BEPC), le baccalauréat (BAC). Il leur sera également donné l'opportunité de passer deux années en classe préparatoire en vue d'aller dans les grandes écoles d'ingénieur à l'étranger ou au Congo.

Cet établissement d'excellence dont la devise est «Discipline-Travail-Excellence» vise à dispenser un enseignement secondaire et post baccalauréat aux élèves de nationalité congolaise ou étrangère remplissant les conditions prévues par le décret n°2011-638 du 21 octobre 2011.

Le lycée d'Excellence de Mbounda se subdivise en trois cycles :

- un cycle de quatre ans correspondant au premier cycle de l'enseignement général secondaire ;
- un cycle de trois ans avec un tronc commun en seconde, correspondant au deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Congo, sanctionné par un baccalauréat ;
- un cycle de deux ans correspondant



Dortoirs du lycée

aux classes préparatoires permettant l'accès aux grandes écoles.

Dans cet établissement, la moyenne de passage est de 12 sur 20. La journée d'étude comprend une récréation à 9 heures 45 minutes et les cours s'achèvent à 12 heures avec la possibilité d'une prolongation. De la même manière que le gouvernement a mis de la rigueur dans la sélection des élèves, les enseignants aussi ont été triés parmi les meilleurs avec la garantie d'un meilleur conditionnement.

Toutes ces dispositions dénotent du sérieux et du prix que le chef de l'Etat accorde à cet établissement dont les fruits sont attendus afin de redonner au Congo une élite capable

ches aux apprenants et au personnel enseignant grâce à sa connexion Internet haut débit.

En plus des bâtiments abritant les salles de classe, réfectoires et dortoirs, on y trouve une bibliothèque et une chaîne sanitaire composée d'une pharmacie et d'une infirmerie entièrement équipées.

Dans la même optique, un autre lycée d'Excellence est prévu dans la partie nord du pays.

Construit sur le site historique de l'école coloniale éponyme, le lycée d'Excellence de Mbounda a vu passer sur ses bancs, les cadres qui font la fierté du pays dont le président de la République, Denis SASSOU-N'GUESSO. ■

Inauguration de l'hôtel de préfecture de Brazzaville



Le siège de la préfecture de Brazzaville a été inauguré, le 12 septembre 2011, quelques mois seulement après sa réception provisoire par la Délégation générale des grands travaux.

La cérémonie a été placée sous le patronage du ministre de l'intérieur et de la décentralisation Raymond Zéphirin MBOULOU. Le siège de la préfecture de Brazzaville, qui jouxte la stèle en mémoire des victimes de l'intolérance, est situé au carrefour du boulevard Alfred RAOUL et de l'avenue Loutassi. Cet immeuble de 4 étages est de forme parallélogramme.

Construit à la faveur de la municipalisation accélérée de Brazzaville, le siège de la préfecture a transformé l'environnement dans lequel il est implanté. Le bâtiment a une emprise au sol d'environ 3.200 m², et offre une surface bâtie de 19.500 mètres carrés.

Il reflète une architecture néo-classique et présente une ossature composée d'éléments standards : poteaux-poutres-dalles en béton armé, sur lesquels sont répartis les différents espaces utiles à la vie administrative de la préfecture.

Il s'agit notamment :

- Au sous-sol : une bibliothèque, une salle des archives, un restaurant et des salles techniques.
- Au rez-de chaussée : 22 bureaux, deux salles polyvalentes et des salles techniques et une salle de conférences de 180 places.
- Au premier étage : 22 bureaux, une salle de réunion et des salles techniques.
- Au deuxième étage : 25 bureaux et des salles techniques.
- Au troisième étage : bureau du Secrétaire général, 22 autres bureaux et des salles techniques.
- Au quatrième étage : bureau du Préfet, une salle de réunion, 16 autres bureaux et des salles techniques.

Ce bâtiment dont la monumentalité est marquée et accentuée par le granit de son revêtement de façade, est accessible par deux rampes et des marches donnant sur l'entrée principale qui est agrémentée par un jet d'eau frontal.

Deux ascenseurs, d'une capacité de 13 personnes, et un escalier central ainsi que deux escaliers de secours s'y trouvent également.

En outre, les commodités suivantes renforcent la modernité du bâtiment :

- Le système de climatisation semi centralisé avec réglage local ;
- Le réseau informatique ;
- Le réseau de téléphonie interne et externe ;
- Le système de protection incendie ;
- Le système de protection parafoudre ;
- Le système de télésurveillance ;
- Le système de sonorisation ;

Les autres installations du siège de la Préfecture sont :

- Le bâtiment technique abritant le groupe électrogène, une bache et les pompes d'eau ;
- Le poste de transformation électrique ;
- Le système d'assainissement ;
- Les voiries et réseaux ;
- Le parking auto ;
- Le système d'éclairage et de surveillance extérieurs ;
- Le mât pour drapeaux ;
- Les espaces verts et jardins ;
- Le jet d'eau ;
- Le mur de clôture avec portail en fer forgé ;
- Le mobilier et les équipements divers.

Réalisés par l'entreprise Beijing construction engineering group, l'ouvrage a coûté 6 milliards 413 millions de francs Cfa.

La politique de modernisation de l'administration engagée par le Congo exige d'importants moyens financiers.

Il s'agit d'aménager et d'équiper tous les départements afin de mieux les préparer à aborder les enjeux de la modernité et de la bonne gouvernance des territoires ; dans le but de favoriser l'accès de tous aux services publics.

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphyrin MBOULOU, en remettant les clés du bâtiment au Préfet de Brazzaville, le général Benoît MOUNDELE-NGOLLO, a insisté sur son entretien afin de le maintenir en bon état. ■

Deuxième village agricole d'Imvouba

Les travaux sont achevés

Situé à 125km, au nord de Brazzaville, le village agricole d'Imvouba est le deuxième des trois premiers constituant la première expérience du concept «Nouveaux villages agricoles». Les travaux de ce village spécialisé dans l'élevage des poules de chair ont déjà connu leur dénouement.



Vue aérienne du village agricole d'Imvouba

Le site compte 50 maisons de 70 mètres carrés comprenant trois chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et un débarras. 45 maisons sont réservées aux exploitants, alors que 5 servent pour le personnel d'encadrement. Le village agricole d'Imvouba est doté de 45 poulaillers. Chaque famille recevra un poulailler comprenant 1500 poussins pour la production de poules de chair, pour une production annuelle de 9 000 poules de chair d'un poids moyen de 2 kg.

Le système d'adduction d'eau potable est fonctionnel, avec une bache à eau de 300 mille litres. Avant sa connexion au réseau électrique du barrage d'Imboulou, le village est alimen-

té par deux groupes électrogènes de 450 Kv chacun. On y trouve également un entrepôt, un dispensaire, une école de 6 classes, une bibliothèque, ainsi que des aires de jeux et de sports.

Le site abritera une usine d'aliments de bétail, une centrale de stockage, un parc d'engins agricoles et de transport. L'objectif étant de redonner à l'agriculture ses lettres de noblesse, d'intéresser les jeunes aux métiers de l'agriculture, de replacer l'activité agropastorale au centre du développement économique du pays.

D'un coût global de 13 milliards de francs Cfa, le projet est réalisé par l'entreprise israélienne SOCOMOD. ■

Les logements modernes poussent à Brazzaville



Plus de 1600 logements sont en construction à Brazzaville et sa périphérie. Les chantiers se déroulent sur trois sites différents, notamment, 1000 à Kintélé (environ 25Km), en banlieue nord de Brazzaville, 200 au Camp 15 août (Brazza-Centre) et 204 autres au Camp Mpila (Nord de Brazzaville).

Sous l'orage du 6 octobre 2009, le chef de l'Etat posait la première pierre pour la construction des logements sociaux du Camp 15 août et de Mpila à Brazzaville. Il a effectué le même geste, le 8 juillet 2010, pour les logements de Kintélé.

D'un coût global de 103 milliards de francs Cfa dont 25 milliards pour les logements du Camp 15 août, 28 milliards pour ceux du Camp de Mpila, 50 milliards pour ceux de Kintélé, ce projet gigantesque vise à offrir des logements décentes à la population.

Les travaux du site du Camp 15 août sont réalisés par la société chinoise WIETC sur un espace de 53 931m². Situé à Poto-Poto (3ème arrondissement), l'un des vieux quartiers de Brazzaville, ce site va

accueillir 11 imposants immeubles.

Au Camp de Mpila, dans le 6ème arrondissement, l'ouvrage est soumis à l'expertise de la société chinoise BCEG sur un espace de 60 000 m². Onze bâtiments de cinq niveaux chacun sont en construction. La durée des travaux de construction de ces logements est de 36 mois.

Sur ces deux sites, le projet prévoit la construction de bâtiments de quatre et cinq niveaux comportant des logements; des commerces; des bâtiments collectifs réservés aux activités scolaires, socio-sanitaires; des terrains de football et basket-ball; des parkings et jardins; des aires de dépôt d'ordures ménagères; des voiries et réseaux divers. Des appartements de type F3 et F4 y sont prévus.

L'ingénierie conseil est assurée par l'entreprise française SOCOTEC.





Vue du chantier des logements de Mpila



Un appartement déjà achevé



Vue du chantier des logements du Camp 15 août

A Kintélé, le projet est exécuté par l'entreprise israélienne AB Construction, en étroite collaboration avec SGE-C (entreprise française) et DAWA Engineering (entreprise chinoise).

Le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA a expliqué que Brazzaville a connu une forte urbanisation au cours de ces dernières années, ayant conduit certains citoyens à occuper des zones périphériques, impropres à l'habitation. Le gouvernement entend ainsi corriger cet état de fait.

«Il s'agit de développer un habitat moderne qui réponde aux besoins de notre temps et aux exigences de l'environnement. Ces

nouveaux espaces urbains transformeront, à coup sûr, la physionomie de notre ville capitale», a-t-il indiqué.

Les nouvelles habitations qui seront construites sur ces lieux compléteront les logements érigés sur l'avenue des Trois Francs à Bacongo (2ème arrondissement), au Camp Clairon à Poto-poto et au boulevard Alfred RAOUL.

Le site de Kintélé, quant à lui, accueillera des habitations de type moderne, construites sur une plate forme, en forme de village urbain, dénommée "Nouveau quartier" à l'aide de panneaux modulaires en fibrociment. ■



Une cuisine en installation

Prestig'Events

Laissez vous guider ...

Prestig'Events fait figure de renouveau au Congo.

Notre agence évolue à la fois dans le domaine du transport de luxe, de la communication, de la réservation et de l'évènementiel.

Transport privé de luxe

Prestig'Events est une alternative au taxi.

Nos voitures **Prestig'** (Toyota Camry, Toyota Corolla XLi), fonctionnant comme des taxis de luxe, sont livrées avec chauffeurs et facturées à la course.

Nos voitures de location sont livrées avec ou sans chauffeurs (Bmw coupé sport, Mercedes coupé sport, Vx, Prado, ...).

Pour nous contacter : 04.444.82.22 / 06.618.60.18.

Communication

Avec un regard neuf, Prestig'events vous accompagne dans la promotion de votre image : conception de cartes de visite, de badges, de banderoles, de panneaux publicitaires, de calendriers, etc.

Réservation

Prestig'Events s'occupe de votre réservation d'hôtel ainsi que de l'achat ou de la modification de votre titre de transport.

Evénementiel

Nous réservons pour vous des salles de réunion, de fête, de conférence, ... Nous disposons d'un service protocolaire et d'un service de location de matériels d'événements.

Transport privé de luxe

Communication

Réservation

Evénementiel

Tourisme d'affaires



Aéroports

De la précarité à la modernité

Construit depuis les années pré-indépendance, l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville n'était doté que d'une piste de 1000 mètres de longueur et d'une vieille aérogare équipée pour les prestations douanières. De 1949 à 1961, la longueur de la piste est passée de 1000 à 3 300 m. Cette piste construite en béton hydraulique, est restée statique depuis lors, malgré les sollicitations du trafic, graduellement densifié.





Vue du premier module de Maya-Maya

La modernisation de l'aéroport international Maya-Maya, étape essentielle de création d'un Hub aéroportuaire, vise la construction d'une aérogare capable de traiter un flux d'environ deux millions de passagers par an.

Son premier module, en exploitation depuis avril 2011, comporte une aire de stationnement d'aéronefs dont la superficie est passée de 100.972 à 191.653 m². Il y est prévu aussi, l'aménagement des installations terminales intégrant un pavillon présidentiel, un aéroclub, un hôtel de luxe, ainsi que d'autres commodités modernes.

Une nouvelle piste s'imposait

En 2006, l'étude de faisabilité menée par la société EGIS AVIA (ex SOFRAEAVIA) a abouti à deux propositions :

- la réhabilitation de l'ancienne piste au coût estimatif de 70 milliards de

francs Cfa. L'option prévoyait la fermeture totale du trafic pendant trois (3) ans ;

- la construction d'une nouvelle piste parallèle à la première, calibrée à l'avion de référence Airbus A380 au coût estimatif de 57 milliards de francs Cfa.

La solution la moins onéreuse demeure la construction d'une deuxième piste

L'étroitesse de l'emprise aéroportuaire a conduit les experts à séparer les deux pistes de 245 mètres d'axe



Pistes d'atterrissage de Maya-Maya

en axe et de ne les exploiter simultanément qu'à vue. Elles peuvent par contre être utilisées aux instruments par intermittence, conformément à la recommandation 3.1.10 de l'annexe 14 à la Convention relative à l'aviation civile internationale fixant le minima à 210 mètres.

Plusieurs aéroports internationaux possèdent des pistes parallèles, interdépendantes et non décalées, d'une distance entre axes, comparable, voire inférieure à la piste de Maya-Maya. C'est le cas des aéroports de Londres Gatwick (Grande Bretagne), Téhéran (Iran), Lyon Saint Exupery (France). Dans le cas des pistes aux instruments parallèles, notifiées dans les PANS-ATM (Doc 4444), il est souvent déconseillé de faire décoller, à la même seconde, deux avions, pour éviter des collisions en cas de panne de moteur. Réalisés par la société SGE-C Congo et contrôlés par EGIS International, les travaux de la deuxième piste de l'aéroport international Maya-Maya sont en phase de finition. Les essais techniques effectués par l'ASECNA sont jugés compatibles aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

La modernisation de l'aéroport de Pointe-Noire



Aéroport international A. Aghostino Neto de Pointe-Noire



Hôtel de l'aéroport Maya-Maya



Passerelles télescopiques de l'aéroport de Pointe-Noire

Lors de la municipalisation accélérée du département du Kouilou en 2004, les budgets mis à la disposition de la Délégation générale des grands travaux ne lui ont permis que d'aménager le premier module de l'aérogare.

En 2006, lors de l'inauguration de cette aérogare, le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, annonçait déjà la construction, dans un proche avenir, d'un deuxième module, afin de l'arrimer aux normes internationales.

Le trafic de l'aéroport de Pointe-Noire étant passé de 400 000 passagers en 2003 à 725 000 en 2010, il est indispensable de procéder à l'aménagement de cette infrastructure.

Ceci justifie le projet de construction du deuxième module de l'aérogare de Pointe-Noire qui sera doté, comme le premier, de deux passerelles télescopiques vitrées. Le premier module sera réservé au traitement des vols nationaux et le deuxième, aux vols internationaux. ■

Port autonome de Pointe-Noire

Un nouveau siège administratif au diapason de l'envergure

Le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) sera doté, dans 48 mois, d'un nouveau siège administratif de 16 étages. L'édifice sera construit à Pointe-Noire, en dehors de la concession portuaire, dans le cadre d'un vaste programme de modernisation des installations portuaires, exécuté par le gouvernement congolais, en vue d'améliorer les capacités opérationnelles et d'accroître la compétitivité, ainsi que l'attractivité du PAPN.

Vue du Port Autonome de Pointe-Noire

Le chantier consistera à l'érection d'un bâtiment de 16 niveaux d'une hauteur de 64,7 m avec sous sol qui couvrira une surface bâtie de 16.201 m². Les travaux reposeront sur les terrassements; le gros œuvre; la charpente métallique et couverture; les menuiseries et vitreries ; les revêtements sols et murs, peinture ; la plomberie sanitaire, l'assainissement et les réseaux divers ; l'électrification ; la climatisation ; les équipements spécifiques ; etc.

Cet immeuble en verre dont les travaux seront financés par le budget de l'Etat congolais exercice 2011-2012, modifiera l'image architecturale de la capitale économique congolaise tout en offrant des commodités de travail et d'accueil aux personnels et usagers du port. Il offrira également l'accès facile à l'administration portuaire, aux importateurs, exportateurs et autres usagers du PAPN.

C'est le 8 novembre dernier que les offres relatives à la construction du futur siège du PAPN ont été dépouillées, au siège de la Délégation générale des grands travaux, à Brazzaville. Les cinq entreprises soumissionnaires (Zhengwei Technique Congo, Sino Hydro Corporation, China Geo ingeneering Corporation (CGC), Darang S.A.R.L.U Congo et Nathaly's) ont proposé des offres dont le montant oscille entre 17 et plus de 27 milliards de francs Cfa, pour une durée d'exécution des travaux allant de trois à quatre ans.

Le Port autonome de Pointe-Noire est l'une des structures publiques bénéficiant d'une attention particulière des pouvoirs publics. Dans le cadre du programme d'investissement prioritaire du PAPN, des travaux de grande ampleur ont été entrepris, depuis quelque temps, avec l'appui des partenaires au développement concernant notamment l'extension du terminal à conteneurs dont la capacité d'accueil sera portée à plus d'un million de conteneurs par an.

Ces travaux portent également sur la réhabilitation des quais, le dallage, la construction des entrepôts et des silos, la réfection du réseau électrique et du système d'évacuation des eaux. Le coût du programme d'investissement prioritaire du PAPN est estimé à plus de 450 milliards de francs Cfa.

Créé, en 2000, à la suite de la dissolution de l'Agence transcongolaise de commu-

nication (ATC), le PAPN est un établissement public à caractère industriel et commercial, jouissant d'une autonomie de gestion. Il joue un rôle éminemment stratégique dans les échanges commerciaux en Afrique centrale grâce à sa profondeur qui sera portée à 15m, afin de lui permettre d'accueillir des navires transportant plus de 7000 conteneurs. Il est aussi prévu l'implantation des portiques pour faciliter le chargement et le déchargement des conteneurs.

Au plan sûreté et sécurité, les installations du PAPN remplissent les critères édictés par le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS) qui a été mis en place au lendemain des attentats terroristes du 11 septembre 2001, aux Etats-Unis d'Amérique, par l'Organisation maritime internationale (OMI). ■

Maquette du futur siège du Port Autonome de Pointe-Noire



Bientôt une corniche de rêve à Brazzaville

Maquette de l'échangeur au niveau du rond-point ravin du Tchad

Le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, a supervisé, le 3 octobre à Brazzaville, la cérémonie de présentation des résultats de l'étude de faisabilité du projet de prolongement de l'avenue de la corniche sur environ 2,5 km.



Le projet porte sur la restructuration et l'élargissement de l'actuelle avenue de la corniche, ainsi que sur la modernisation des rues et avenues avoisinantes.

Plusieurs responsables de l'administration centrale et de la collectivité locale de Brazzaville ont participé à cette présentation. L'étude réalisée par le cabinet français EGIS International, donne à penser que le visage de cette partie de la ville va être totalement révolutionné.

C'est un projet futuriste qui prévoit, entre autres, la construction d'une voie à deux sens, d'un viaduc et d'un échangeur ainsi que des voies de dégagement.

Il touchera les zones comprises entre l'hôtel Mbamou Palace et la Case de Gaulle sur une emprise de 20 m.

D'une longueur de 508m, le viaduc sera construit parallèlement au fleuve Congo, le long de la résidence présidentielle et disposera de deux trottoirs et de deux chaussées de deux voies de 7m chacune séparées par un terre-plein, calibrés aux

normes des ponts et chaussées.

Le projet prévoit également la création d'un ponton sur le fleuve, l'aménagement d'une marina et d'un site panoramique à proximité de la Case de Gaulle.

L'échangeur sera construit sur le boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, à hauteur du rond-point du Mausolée Marrien NGOUABI et embellira la façade du ministère de la défense nationale où un grand rond-point sera érigé.

Il sera doté d'un tunnel et participera au désengorgement de la circulation et à la stabilisation du ravin du Tchad.

Après avoir suivi la présentation du projet, le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, a demandé aux techniciens d'Egis de s'activer en vue de la mise en œuvre du projet. «C'est un projet passionnant qu'il faut mener à terme», a-t-il dit, insistant sur l'élargissement de la chaussée pour éviter les embouteillages.

Dans le cadre du contrat de désendet-

tement et de développement (C2D), la France financera, par le truchement de l'Agence française de développement (AFD), les travaux d'extension de l'avenue de la Corniche de la Case de Gaulle jusqu'au pont du Djoué.

L'ancienne bretelle de la Corniche qui commence à se détériorer est le fruit de la coopération franco-congolaise. Elle a été construite dans les années 80.

Le projet permettra d'améliorer la fluidité du trafic entre le centre des affaires et les quartiers sud de Brazzaville, dont le seul point d'accès est le rond point de la Place de la République (ex CCF). ■



Présentation du projet au Délégué général aux grands travaux

Maquette de la corniche



Aménagement et élargissement de la RN 2

Les travaux de réhabilitation et d'élargissement de la route nationale n°2 ont commencé. L'ouverture des offres a eu lieu récemment à la Délégation générale des grands travaux.



Route nationale n°2 (vers Igné)

Le premier tronçon de cette route, long de près de 100 km, part du pont de Djiri au village Inga, dans le département du Pool. C'est la société ESCOM qui a la charge des travaux et le contrôle technique est assuré par Techni Plan. Le montant de ces travaux est de 37 milliards 925 millions 086 mille 536 francs Cfa, pour un délai de 24 mois.

Les travaux du deuxième tronçon Etsouali-Ngo-Oyanfoula-Gamboma (60 km), dans le département des

Plateaux, évoluent normalement. Ils sont exécutés par l'entreprise SOCOFRAN, et contrôlés par Louis Berger.

Le dernier tronçon Gamboma-Ollombo (68 km), dont les travaux sont exécutés par la société SGE-Congo, et contrôlés par Louis Berger, se réalisent à un rythme favorable.

Une fois terminés, ces trois tronçons soulageront les usagers.

La route nationale n°2 qui s'était fortement dégradée ces dernières an-

nées, est la principale voie d'accès au septentrion du Congo.

La réhabilitation et l'élargissement de la route nationale n°2, répondent aux aspirations du chef de l'Etat, Denis SASSOU N'GUESSO de «*mailler l'ensemble du pays en infrastructures de base, capables d'impulser son développement*».

Le tronçon Djiri-Inga a été construit dans les années 70 alors que celui d'Etsouali à Ollombo dans les années 80. Leur réhabilitation était impérieux, au regard de la dégradation avancée de la chaussée. ■

La route Obouya-Boundji-Okoyo



Le président de la République, Denis SASSOU N'GUESSO, a inauguré, le 3 novembre 2011, la route Obouya-Boundji-Okoyo (117 km) et lancé les travaux du tronçon Okoyo-Lékéty frontière du Gabon (93 km). Le chantier a été exécuté, en 36 mois, par la société chinoise CMEC pour un coût global de 40 milliards de francs Cfa.

Estimés à 55.560.637.675 francs Cfa, les travaux du tronçon Obouya-Boundji-Okoyo ont été réalisés en 36 mois par la société CMEC sous le contrôle de l'ingénieur conseil Fichtner Water.

La route Obouya-Boundji-Okoyo-Lékéty frontière du Gabon est une bretelle de la dorsale Pointe-Noire/Ouessou et du corridor Lagos-Mombassa.

Fruit du partenariat stratégique entre la Chine et le Congo, signé le 19 juin 2006, cette route d'intégration régionale facilite la mobilité des populations et les échanges économiques et conforte la vocation de pays de transit dévolue au Congo.

«La construction de la route Okoyo-Lékéty-frontière du Gabon consacre l'accélération de la mise en œuvre des projets d'intérêt régional, retenus dans le cadre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Ces projets sont spécifiquement détaillés dans le plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale», a indiqué le ministre de l'équipement et des travaux publics, Emile OUOSSO.

L'achèvement des travaux du premier module de cette route (Obouya-Boundji-Okoyo) a favorisé le désenclavement de certaines localités des départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest. Réalisés dans une zone de forte pluviométrie et de marécage, les travaux de ce tronçon comportant trois ponts de 20m chacun, ont mobilisé quelque 594 travailleurs dont 453 Congolais et 141 Chinois. L'ouvrage possède une chaussée de 7 m avec des accotements de 1m en rase campagne et de 9 m avec 2 m de trottoirs en zone urbaine.

Les travaux du tronçon Obouya-Boundji-Okoyo ont été lancés en 2008 par le président Denis SASSOU N'GUESSO qui fait du désenclavement de l'arrière-pays et de l'intégration régionale, son cheval de bataille.

«Sur ce deuxième segment, comme sur le premier, d'ailleurs, les obstacles à enjamber ne manqueront pas. Mais, tout nous rassure que le chantier ne connaîtra pas le moindre signe de fébrilité. Car, devant les innombrables difficultés souvent rencontrées sur de nombreux chantiers, tenant, coûte que coûte, à franchir le pas, le président de la République a laissé la détermination mener ses pas», a expliqué le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA. ■

La nationale n° 1
Un vrai challenge du
développement





La route nationale n°1 totalement revêtue entre Pointe-Noire et Dolisie, n'a pas attendu la fin des travaux pour produire ses effets multiplicateurs. Depuis le début des travaux en 2007, cette route est restée ouverte à la circulation, tant les besoins de circulation étaient pressents. Avec l'achèvement des travaux, la circulation s'est réellement intensifiée et les effets dans les deux sens de la route sont perceptibles.

Pour mieux apprécier l'importance de cette route, il faut remonter l'histoire. Au pire moment de la colonisation, le Gouverneur Victor AUGAGNEUR avait été combattu à l'idée de construire un moyen de communication entre Brazzaville et Pointe-Noire.

L'énigme d'alors était de trancher entre la route et le chemin de fer. L'option du rail l'emporta finalement sur le bitume, en 1921.

Depuis l'accession du Congo à l'indépendance, tous les chefs d'Etat l'ont inscrit, dans leurs plans et stratégies de développement.

La bravoure, l'ambition, la volonté de vaincre, mais surtout l'audace de réussir du président Denis SASSOU-N'GUESSO, ont été hors paire. Le lancement des travaux par ce dernier, en octobre 2007, avait suscité moult interprétations. La route Pointe-Noire/Brazzaville est en réalité, un vrai challenge de développement. Sa jonction avec la route nationale n°2, à hauteur de Yié, son prolongement vers Maloukou, à une centaine de kilomètres, au Nord-Est de Brazza-



Route Pointe-Noire/Dolisie (vers Mvouti)

ville, où se construit déjà une zone industrielle, est une prime pour l'économie nationale.

Epine dorsale de l'économie nationale, la route Pointe-Noire/Brazzaville est à la fois un "trait d'union" et une solution de rechange entre les différents maillons de la chaîne de transports. Elle désengorge déjà le Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) et donne une nouvelle énergie au Port autonome de Brazzaville et ports secondaires dont

le rendement s'améliorera forcément.

Avec la construction du Pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa sur financement de la Banque africaine de développement (BAD) dont les études sont en cours, cette route permettra aux deux pays de fructifier les échanges commerciaux.

Il s'agit d'un des projets du siècle qu'aucun dirigeant n'ait réalisé au Congo, à ce jour. ■



Route Pointe-Noire/Dolisie (traversé du Mayombe)



Donnons le meilleur à l'Afrique d'aujourd'hui

Cela fait des décennies que l'on parle d'autosuffisance alimentaire. Pour beaucoup, ce concept n'est toujours qu'un rêve inaccessible. Au Congo, depuis 2001, l'entreprise NG donne une forme concrète à ce défi. Parce que l'eau, l'huile et le manioc font partie des bases de l'alimentation africaine, nous les produisons localement selon des normes de qualité internationales et les mettons à la disposition du plus grand nombre. Avec nous, l'autosuffisance de l'Afrique se construit aujourd'hui.



INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

MANIOC

PALME

EAU

RN 1 : Historique de



Travaux de terrassement



Une colline en déblai

Traitement des talus



Stabilisation des talus dans le Mayombe



La construction du pont sur la Loubomo

Protection des rampes dans le Mayombe

Visite de la Mission du FMI



Visite du chef de l'Etat en 2009

es travaux en images



Fin des travaux de terrassement



Un dallot dans le Mayombe



Debut des enrobées en 2009



Visite de l'épouse du chef de l'Etat



Pont sur la Loubomo



Construction des postes de peage et pesage



Vue aérienne de la route



Postes de peage et pesage du PK 8



Route finie



Arbre de De Brazza

La bataille du Mayombe gagnée



Mme Antoinette SASSOU N'GUESSO (Epouse du chef de l'Etat)

« On peut dire mission accomplie. Plusieurs chefs d'Etat ont aussi rêvé de la réalisation d'une aussi grande œuvre. Avant, on avait que le chemin de fer et l'avion pour voyager. Pour réaliser cette route, il a fallu quelqu'un de courageux et de déterminé. Nous devons rendre hommage au président de la République pour ce chef-d'œuvre ».

Jean Jacques BOUYA (Délégué général aux grands travaux)

« Nous sommes satisfaits puisque les travaux des différents tronçons entre Dolisie et Brazzaville ont déjà démarré et plus de 10 km de chaque tronçons sont exécutés de nos jours. Pour le tronçon Pointe-Noire/Dolisie, le pari a été gagné au grand plaisir de tous ».

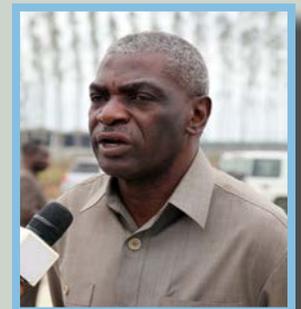


Fidèle DIMOU (Préfet du Kouilou)

« Il y a eu beaucoup de peine, pour réaliser le tronçon Pointe-Noire/Dolisie. Aujourd'hui, c'est chose faite. Je suis très heureux. Il y a eu des parties où les travaux ont été exécutés plus ou moins facilement, mais sur l'un des ponts, vu la délicatesse du terrain, il a fallu réunir toutes les techniques possibles pour sa réalisation ».

Roland BOUITY-VIAUDO (Maire de Pointe-Noire)

« Il s'agit d'un investissement très important. Et les populations ne peuvent qu'être reconnaissantes, à l'endroit du chef de l'Etat. Nous pouvons dire que par la réalisation de cette route, le président Denis Sassou N'GUESSO donne aux opérateurs économiques, une autre opportunité de développement ».



François (habitant de les Bandas)

« Etant pêcheur, cette route me permet d'évacuer mon poisson vers Pointe-Noire et bientôt vers Brazzaville même à vélo. Je remercie le président de la République d'avoir pensé à la construction de cette route ».



Chauffeur de bus

« Avant la construction de cette route, on passait 5 à 6 heures pour arriver à Dolisie et le billet coûtait 10.000 francs Cfa. Aujourd'hui, nous ne faisons plus que 2 heures de route et le billet est à 6.000 francs Cfa ».

LA CHAINE QUI DECOIFFE !

TOP TV se veut une chaîne d'informations générales, de divertissement et de culture à caractère commercial créée le 22 juin 2009, sa vision globale est d'accompagner ses téléspectateurs en vue de les informer et les former grâce à une rédaction puisant ses informations à la source et un programme conçu en tenant compte de leurs besoins. Elle est captée à Brazzaville, ses environs et Kinshasa.

Depuis sa création en juin 2009, elle s'est fixée comme créneau d'informer ses téléspectateurs sur tous les sujets d'actualité et d'intérêt, de même qu'elle ambitionne d'apporter son concours et sa contribution au paysage médiatique, à l'information, à l'éducation et à la création d'une multitude de points de vue et d'opinions.

TOP TV est une chaîne qui utilise des appareils numériques. D'où la bonne qualité du son émis et des images de haute définition que les Congolais apprécient.

Elle défend un plan de développement qui vise l'élargissement de la couverture géographique, la diversification de ses programmes et l'autofinancement de ses grandes productions avec 28 directs avec téléphone ouvert par semaine.

TOP TV

**FREQUENCE
839.25 Mhz
Canal 67**



74 bis, rue Balloys Ouénzé Brazzaville
République du Congo
Téléphone : +242 932 85 10
+242 350 84 33
Email : toptv@gmail.fr



Le Pool, l'autre défi



Place Matsoua à Kinkala

Au sud-est du Congo, avec 33 955 km², environ 10% de l'espace national, et 236 595 habitants, se situe le département du Pool. Ce département, composé de treize (13) districts, va abriter, en août 2012, la fête tournante de l'accession du Congo à la souveraineté internationale.



Site où sera construit le boulevard de Kinkala

Comme il est de désormais de tradition au Congo, les festivités marquant cette fête sont accompagnées de la modernisation de l'environnement dans lequel elles se déroulent. Plusieurs projets liés à la municipalisation accélérée et à la fête proprement dite ont été retenus, pour un investissement d'environ 525 milliards de francs Cfa, affectés par le président de la République.

Seront construits dans ce département, des voiries urbaines, le boulevard sur lequel se déroulera le grand défilé militaire et civil, le

palais présidentiel, l'extension du système d'adduction d'eau potable et le réseau de distribution de l'électricité, des infrastructures socio-sanitaires, sportives et éducatives.

A Kinkala, en attendant le lancement officiel du programme par le chef de l'Etat, la Délégation générale des grands travaux, maître d'ouvrage délégué de l'Etat congolais, pour la réalisation de certains travaux, a déjà pris toutes les dispositions pour le bon déroulement des travaux.

Certains projets sont en étude, d'autres en phase d'installation et d'autres encore, déjà en d'exécution. C'est le cas du palais présidentiel dont le site est l'ancienne direction départementale de la jeunesse. En ce qui concerne les hôtels de ville, de sous-préfecture, de préfecture, les sites sont connus et font déjà l'objet des études.

La préfecture gardera son lieu initial, à la place Matsoua, le palais présidentiel se construit dans le site de l'ancienne Direction départementale de la jeunesse, à Madi-

ba. Dans le même quartier seront érigés l'hôtel de ville et le boulevard sur lequel se déroulera le grand défilé militaire et civil, long de plus de 400 mètres qui partira du rond-point Madiba à la rivière Ngabanzoko.

L'ancien marché sera, lui, remplacé par un plus grand et moderne, à l'instar des marchés de Dolisie, d'Owando et d'Oyo. Il s'étendra sur l'école primaire Moundongo et celle-ci sera délocalisée sur le site de l'actuel Collège qui sera, lui, érigé au lycée 5 février.

Le siège du Conseil départemental au quartier Bandza-Kandzi. L'héliport surplombera la colline de Makoumbou Mabombo avec une voie d'accès.

Enfin, le stade de Kinkala dont les travaux ont déjà démarré et sont exécutés par la société chinoise Zhengwei Technic Congo, sera érigé au quartier Vindza. 21 km de voiries urbaines seront construits à Kinkala.

«Les préparatifs des travaux de la municipalisation vont bon train», a souligné Mme Anne-Marie Bernardine MALONGA, Maire de la Communauté urbaine de Kinkala, lors d'une mission de reconnaissance de la délégation générale des grands travaux.

Voisin des départements de Brazzaville, de la Bouenza, de la Lékoumou, des Plateaux et de la République Démocratique du Congo (RDC), le département du Pool a été affecté par les événements sociopolitiques qu'a connus le Congo.

En 2012, tous les chefs-lieux de districts que compte ce département herbu et dominé par des collines vertes, seront dotés d'infrastructures viables et modernes, grâce à l'action du président de la République, Denis SASSOU N'GUESSO. ■



Présentation des projets au Délégué général aux grands travaux



Travaux de construction du stade de kinkala

Le Pool

Se concerter pour maximiser les résultats



Jean Jacques BOUYA, Délégué général aux grands travaux entouré des techniciens de la DGGT

Le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, s'est entretenu, le 11 novembre 2011 à Brazzaville, avec une délégation du comité de suivi de la municipalisation accélérée du département du Pool, conduite par le ministre d'Etat, coordonnateur du pôle des infrastructures de base, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Isidore MVOUBA. Jean Jacques BOUYA a rassuré les membres du comité de suivi de l'achèvement des chantiers qui seront exécutés dans le cadre de la municipalisation du Pool. «*Tout ce que nous aurons à réaliser dans le Pool sera achevé*», a-t-il déclaré.

Situé à environ 70 km, au sud de Brazzaville, Kinkala, chef-lieu du Pool, abritera, en août 2012, les festivités de la fête nationale de l'indépendance qui s'accompagneront du programme gouvernemental de construction des infrastructures de base dit municipalisation accélérée.

Dans le cadre de ce programme, il est prévu à Kinkala, l'aménagement et le bitumage des voiries urbaines ; la construction des réseaux d'électrification et d'adduction d'eau potable, des édifices publics, ainsi que d'autres projets. Ces



Isidore MVOUBA, Ministre d'Etat et les membres de la Commission de suivi de la municipalisation du Pool

chantiers dont certains devraient s'achever avant le 15 août prochain, impliquent une certaine rigueur dans le choix des sociétés adjudicataires des marchés.

«*Le choix de l'adjudicataire doit être transparent pour viser l'efficacité*», a précisé Jean Jacques BOUYA, insistant sur la compétitivité des sociétés locales dans la sous-traitance des travaux.

Le Délégué général aux grands travaux a demandé aux membres du comité de suivi de s'impliquer dans la création des conditions sécuritaires favorables à la mise en œuvre des travaux et les expropriations pour que celles-ci ne soient pas l'objet de surenchère. Selon Jean Jacques BOUYA, il sera question de densifier Kinkaka à travers un nouveau plan d'urbanisation.

Les sites devant abriter les ouvrages sont répertoriés, les travaux de construction du stade et du domaine présidentiel en cours de réalisation. La délégation du comité de suivi a souhaité que ce stade soit doté d'une capacité de 13.000 places à l'image de ceux de Dolisie et d'Owando dans les départements du Niari et de la Cuvette.

Le gouvernement mobilise 525 milliards de francs Cfa pour la municipalisation du Pool où il sera construit des sièges du

conseil départemental, des communes urbaines, des sous-préfectures et de la préfecture ; des routes ; des écoles et des hôpitaux ; des infrastructures de production d'eau potable et de distribution de l'électricité. «*En matière d'infrastructures, je pense qu'on est bien parti*», a dit le porte-parole du comité de suivi, Bernard TCHIBAMBELELA. ■



Jean Jacques BOUYA, Délégué général aux grands travaux

Les travaux du tronçon Pointe-Noire/Dolisie sont achevés. 48 mois de travaux pour venir à bout du Mayombe. Tout au long des 4 ans de chantier, le Ministre délégué, Délégué général aux grands, a gardé un contact presque permanent avec les ouvriers. En avril 2011, alors qu'il accompagnait l'épouse du chef de l'Etat sur le chantier, Jean Jacques BOUYA a accordé une interview qui reste d'actualité.

La rédaction de Reffet revient dans ce numéro sur sa teneur.



Route Pointe-Noire/Dolisie (traversée du Mayombe)

Reffet : Monsieur le ministre, au regard de ce qui se réalise ici, peut-on parler d'un véritable défi qui est en train d'être relevé ?

JJB : Il n'y a pas de doute, c'est un véritable défi. Ce qui est plus intéressant c'est de vous voir venir ici. Parce que généralement quand on parle de cet ouvrage, depuis les grandes agglomérations, on ne se rend pas compte de ce qui se fait. C'est bien de venir voir sur place.

Reffet : Justement monsieur le ministre, est-ce que vous pouvez nous dire ce qui est déjà fait ?

JJB : Il faut dire que le premier tronçon Pointe-Noire/Dolisie, est aujourd'hui, effectif. C'est-à-dire que vous pouvez quitter Pointe-Noire, vous arriverez à Dolisie après quelques heures.

Les 160 km reliant Pointe-Noire à Dolisie sont bitumés et rendus dès la fin de cette année 2011.

Donc pour nous, c'est une étape qui est en train d'être gagnée, et nous mettons le cap sur Brazzaville.

Reffet : Quels ont été les difficultés rencontrées sur ce tronçon ?

JJB : Ici au fait, les difficultés sont appréciées par tous. Il y a le climat, le relief, et l'environnement tout court. C'est-à-dire qu'il fallait quand même frayer un chemin dans le massif du Mayombe, ou même la terre, et son organisation spécifique, ne présente pas les mêmes caracté-

S'ouvrir vers le Gabon, le Cameroun, la République Centrafricaine, et traverser le fleuve pour aller en République Démocratique du Congo.

Voilà la vocation géographique, plutôt on peut même dire, la chance que le pays a le plus naturellement possible. On ne peut que profiter d'une telle opportunité.

ristiques chaque 100 m.

Donc ça été une œuvre grandiose, comme vous voyez, et c'est le plus important.

Reffet : Devant ces difficultés, est-ce que l'enveloppe financière a connu une augmentation ?

JJB : Il est très difficile de faire un projet d'une telle ampleur sans qu'il n'y ait un impact financier important. Ce n'est pas possible, vous voyez que dans le Mayombe, la largeur de la chaussée a été plus ou moins réduite vers 11 m, et au-delà, nous repassons vers les 16 m, parfois 17 dans le voisinage des grandes villes. C'est pour dire que ce n'est pas évident qu'il n'y ait pas des travaux supplémentaires, essentiellement dus aux difficultés sur le terrain.

Reffet : Après avoir vaincu le

Mayombe, pensez-vous que le Congo a un autre défi plus important dans les années à venir ?

La préservation des acquis du pays, est une affaire de tout le monde. Ça commence par nos propres comportements face à la route, face aux biens publics.

JJB : Les défis du Congo, c'est l'ouverture du pays à la sous région. Nous sommes un pays de transit, avec un port en eau profonde à

Pointe-Noire, capitale économique. Plus de 500 km la sépare de Brazzaville, il est imprudent d'avoir une seule voie d'accès entre la capitale économique et la capitale politique. Ce n'est pas un gage de développement. Le plus important aujourd'hui, c'est de créer les

conditions d'avoir tous les modes de transport, en priorité les plus utilisés, c'est-à-dire le rail, qui est le transport de masse, mais surtout la route qui permet à chacun, de se

possible.

On ne peut que profiter d'une telle opportunité.

Reffet : M. le ministre, est-ce que les dispositions ont été prises pour assurer l'entretien de cette route ?

JJB : La préservation des acquis du pays, est une affaire de tout le monde. Ça commence par nos propres comportements face à la route, face aux biens publics.

En ce qui concerne les pouvoirs publics, les conditions sont créées, pour que la route soit entretenue. Nous construisons ici une route ra-



Poste de peage et pesage du PK 8

mouvoir à sa guise.

Donc pour nous, le défi c'est ouvrir le port vers l'hinterland. Le premier atout majeur du Congolais serait de quitter Pointe-Noire, et arriver à Brazzaville et même aller au-delà, c'est-à-dire aller au nord du pays.

S'ouvrir vers le Gabon, le Cameroun, la République Centrafricaine, et traverser le fleuve pour aller en République

Démocratique du Congo.

Voilà la vocation géographique, plutôt on peut même dire, la chance que le pays a le plus naturellement

pide à grand flux de transport qui va générer aussi quelques richesses. Avec un peu d'organisation, le fonds routier et d'autres structures seront en mesure d'accompagner cet entretien.

Mais, ce genre d'ouvrage ne peut être pérennisé que par nos comportements, les chargements seront règlementés par les pesages.

Les ingénieurs de travaux publics savent qu'il est interdit de vidanger de l'huile sur le bitume. Tout le monde connaît les résultats.

Si on ne se comporte pas comme il se doit, on ne pourra pas contribuer à la préservation des acquis publics. ■

Présentation des services rattachés au DGGT



Pr Placide MOUDOUDOU, Assistant du Délégué général aux grands travaux

Au terme du décret n° 2009-158 du 20 mai 2009 réorganisant la Délégation générale des grands travaux, cette structure est dirigée par un comité technique présidé par le Délégué général aux grands travaux et composé de trois personnalités à savoir, l'Assistant du DGGT, le Coordinateur technique et la Secrétaire générale. Dans ce numéro, la rédaction du magazine Reflet présente l'Assistant du Délégué général aux grands travaux qui coordonne les services qui lui sont rattachés. Six (6) services sont sous sa tutelle. Il s'agit des services Juridique et contentieux, Audit interne, Relations publiques, Courriers et fichiers, Coopération et Secrétariat particulier.

Le Service juridique et du contentieux comprend deux bureaux. Le bureau juridique et celui du contentieux. Il a pour rôle de donner des avis juridiques, de gérer le contentieux né de la passation ou de l'exécution des marchés et de tout autre

type, d'assister juridiquement le Délégué général aux grands travaux dans la procédure de passation et d'exécution des marchés.

Le Service audit interne est chargé d'effectuer un contrôle a priori de veiller à la régularité des opérations, conformément à la réglementation en vigueur et aux normes de fonctionnement administratif. Il peut susciter auprès de la hiérarchie, et le cas échéant, une expertise extérieure pour exécuter des missions d'audit.

Le Service des relations publiques, quand à lui, est garant de l'image de marque de la DGGT. Il gère sa communication interne et externe, ascendante et descendante. Il prépare et organise les cérémonies officielles et les réceptions. Il est composé de deux bureaux à savoir, le bureau de la communication et le bureau du protocole.

Le Service des courriers et fichiers comprend le bureau des courriers et celui des

fichiers. Il est chargé de recevoir, enregistrer et de distiller les correspondances et autres documents, de préparer et d'expédier les courriers.

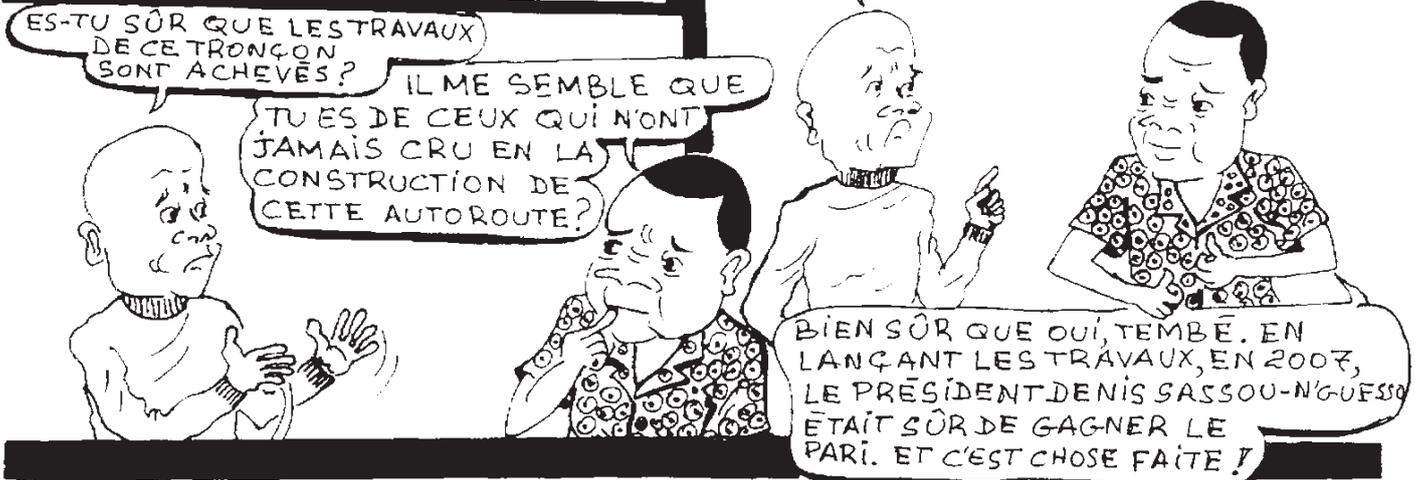
Le Service de la coopération participe à l'élaboration des stratégies de coopération bilatérale et multilatérale en matière de négociation et de conclusion des marchés publics, à l'élaboration des programmes de coopération technique. Il assure le suivi et l'évaluation des programmes de coopération bilatérale et la promotion de la coopération technique. Les bureaux de la coopération bilatérale et de la coopération multilatérale, relèvent de sa compétence.

Le Secrétariat particulier comprend le bureau de saisie et celui de la reprographie. Il a pour missions de recevoir et d'expédier les courriers, d'analyser sommairement les correspondances et autres documents et de gérer la saisie et la reprographie des correspondances et autres documents administratifs. ■

LES AVENTURES DE MITEYA

(Mituna* Tembé & Eyano)

Allons! Allons voir la route Pointe-Noire/Dolisie

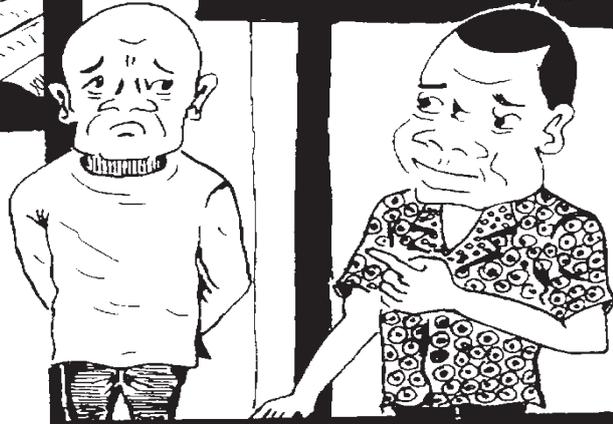
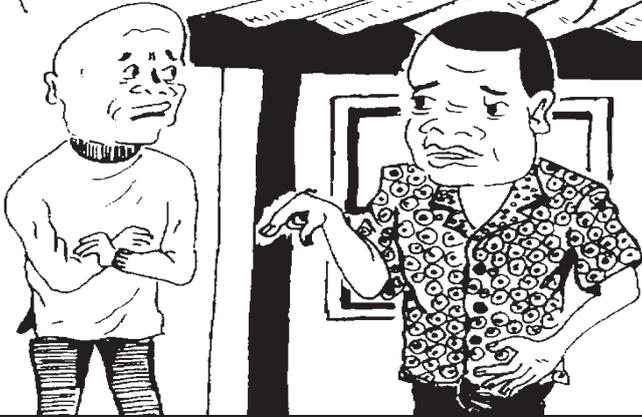


ET TU AS CRU SANS VOIR.
HUM! DONC, POUR TOI, ÇA RASSURE?

ÇA VADURER COMBIEN DE TEMPS, ÇA!
ON CONNAÎT DES RÉALISATIONS QUI
SE SONT VITE DÉGRADÉES!

MAIS OUI, PUISQUE, SUR INSTRUCTION
DU CHEF DE L'ÉTAT, LE DÉLÉGUÉ
GÉNÉRAL AUX GRANDS TRAVAUX
A SUIVI PERSONNELLEMENT LES
TRAVAUX DEPUIS LE DÉBUT
JUSQU'À LA FIN.

NOOON... ÇA, C'EST BIEN FAIT.
TOUS LES OUVRAGES ONT ÉTÉ
RÉALISÉS SELON LES RÈGLES
DE L'ART.

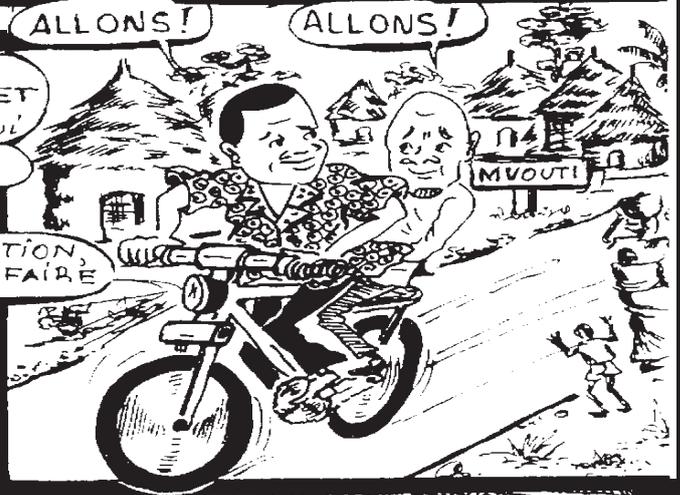


ALLONS!

ALLONS!

LES RIVERAINS ET AUTRES USAGERS
SERONT MORALISÉS POUR L'ENTRETIEN ET
LA BONNE UTILISATION DE CE BIJOU QUI
A COÛTÉ BEAUCOUP DE MILLIARDS DE FCA
À L'ÉTAT. IL Y AURA MÊME DES POSTES
DE PEAGE

PUIS QU'ON PARLE D'INAUGURATION,
PRENONS LA ROUTE ET ALLONS FAIRE
LE SAINT THOMAS.



COMME LA VASIÈRE DANS LA LIKOUALA A ÉTÉ
VAINCUE, QUE DIS-TU POUR CE QUE TU VOIS LÀ?



JE SUIS EN TRAIN DE VOIR CET AUTRE
EXPLOIT. FINALEMENT, LE MAYOMBE
A ÉTÉ DOMPTÉ

TOI MITUNA QUI ME POSES TOUT LE TEMPS DES QUESTIONS, ET
SURTOUT TOI TEMBE QUI A TOUJOURS DOUTÉ, VOYEZ
L'AMPLEUR DE LA RÉALISATION! LES TRAVAUX DU 2^È TRONÇON
ONT DÉJÀ COMMENCÉ. DANS 48 MOIS, CAP
SUR BRAZZAVILLE.





Port autonome de Pointe-Noire

En route vers la modernisation

Situé au cœur du Golfe de Guinée, principal port en eaux profondes d'Afrique Centrale, le Port de Pointe-Noire se trouve à la croisée des principales routes maritimes reliant l'Afrique à l'Asie, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Les plus grandes compagnies maritimes internationales, notamment Maersk Sealand, CMA CGM, NDS, PIL, Safmarine, Asiatic Shipping touchent ce port qui bénéficie d'atouts nautiques exceptionnels.

Afin d'accroître ses performances et répondre à la demande croissante des armateurs, le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a lancé depuis décembre 2010, un ambitieux programme de réhabilitation, d'extension et de modernisation des infrastructures lourdes. L'investissement global, y compris l'acquisition des équipements et matériels portuaires, s'élève à plus de 450 milliards de F CFA, dont 370 milliards de F CFA à la charge de Congo Terminal, société concessionnaire. Le reste a été réuni sur fonds propres du PAPN et auprès de l'Agence française de développement, la Banque européenne d'investissement et la Banque de développement des États de l'Afrique centrale.

L'organisation et la planification des chantiers permettent au PAPN de maintenir son activité pendant les travaux.

Huit domaines-clés sont concernés :

1. Reconstruction et extension des quais G du terminal à conteneurs.

Le chantier prévoit la construction d'un quai en rideau mixte (pieux/palplanches) de 800 m de long et de 15 m de profondeur. Pour ne pas interrompre l'exploitation du terminal à conteneurs, les travaux se dérouleront en trois phases : construction du quai G4, long de

270 m, puis du quai G1 (250 m) et, enfin, du quai G2G3 (280 m).

Au total, 9 300 tonnes de structure métallique et de 12 700 tonnes de béton seront utilisées pour ces travaux d'une durée de 34 mois. Ils sont exécutés par le groupement Saipem Socofran. Le premier quai (G4) sera livré en avril 2012.

2. Allongement de la digue extérieure et construction d'un cavalier de protection.

Pour protéger le port et le terminal à conteneurs des fortes houles, la digue sera allongée de 300 m au large sur une profondeur de 12 à 13 mètres. En même temps est créé un piège à sable permettant de diminuer la fréquence des campagnes de dragage d'entretien du port. Enfin, un cavalier anti-franchissement en enrochements sera construit sur les 300 derniers mètres de l'actuelle digue. Au total, 240 000 tonnes d'enrochements (pour le noyau) et 9 000 m³ de blocs en béton (X-blocs pour la carapace) seront mis en oeuvre. Réalisés par l'entreprise Boskalis International, ces travaux prendront fin en mai 2012.

3. Aménagement et extension du terre-plein du terminal à conteneurs.

Ces travaux permettront d'aménager un terre-plein de 32 ha, dont 6,5 ha gagnés sur la mer grâce à un remblai de 285 000 m³ de sable issu du dragage. Ils comprennent également la réalisation de deux digues (cavaliers) de protection et de retenue longues de 300 m au Nord et à l'Est du terminal, ce qui représente



le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a lancé depuis décembre 2010, un ambitieux programme de réhabilitation, d'extension et de modernisation des infrastructures lourdes.

190 000 tonnes d'enrochements. En outre, le revêtement existant sera démolé, 10 km de longrines de portiques de parc seront construits, ainsi que 1,9 km de caniveaux et 3 bassins anti-pollution, sans oublier plusieurs réseaux d'eau. Le terminal sera équipé de 8 portiques de quai pour le chargement et déchargement des conteneurs et de 32 portiques de parc de type RTG pour les opérations de manutention. Les travaux sont réalisés par les entreprises Socofran, Boskalis et Socotrans sur une durée 42 mois. La première tranche de terre-plein sera livrée en juin 2012, parallèlement avec le quai G4.

4. Aménagement de la zone logistique et construction de la voie dédiée.

La zone logistique sera installée sur un terre-plein de 4,5 ha situé à l'extérieur des emprises du terminal à conteneurs, auquel elle sera reliée par une route dédiée de 1 km. Un atelier sera construit pour la réparation des engins opérant sur le terminal. La durée de réalisation de cette opération est de 42 mois. La première tranche des travaux, concernant l'aménagement de 2,5 ha de terre-plein, a déjà été réalisée par la société Socofran.

5. Dragage d'approfondissement des accès portuaires.

Afin d'accueillir des navires de type Aframax pouvant transporter jusqu'à 7 000 conteneurs, le chenal d'accès du Port de Pointe-Noire, ainsi que le cercle d'évitage, seront dragués à une profondeur de 16 mètres, ce qui leur permettra d'être en adéquation avec le quai G4. Les travaux commenceront au tout début de 2012, pour une durée de 4 mois.

6. Réhabilitation et extension du réseau de distribution d'eau.

Pour améliorer l'avitaillement en eau potable des navires et la sécurité contre l'incendie, l'entreprise China Geo Engineering Corporation posera au total plus de 10 km de conduites de divers diamètres (15 à 25 cm), 20 poteaux et 41 bouches d'incendie. En parallèle, un château d'eau d'une hauteur de 50 m est en construction. D'une capacité 1 000 m³, couplé à un réservoir enterré de 1 300 m³, il permettra d'assurer un débit de 1 050 m³ par jour et de garantir une pression minimum d'eau de 3 bars sur les sites du port les plus éloignés. La durée de réalisation est estimée à 21 mois.

7. Réhabilitation et extension du réseau d'électricité.

Pour améliorer la qualité de fourniture de l'électricité dans le port, l'entreprise ETDE Congo doit installer 5,5 km de câbles enterrés, 4 postes de transformation, 71 poteaux d'éclairage, 81 projecteurs et 8 groupes électrogènes de 400 KVA. La durée de réalisation est de 12 mois.

8. Réhabilitation du terre-plein bord à quai D.

Ces travaux, qui couvrent une superficie de 21 950 m² ont déjà été réalisés à plus de 90 % par la société Socotrans. La fin des travaux est prévue pour décembre 2011.

Couplée à la mise en service prochaine de la route Pointe-Noire Brazzaville, au renforcement des capacités de transport du chemin de fer Congo Océan, ainsi qu'à l'amélioration de l'offre de transport sur le réseau fluvial navigable, la réalisation effective de son programme d'investissements permettra au Port de Pointe-Noire de conforter son rôle de principal port de transit et de transbordement d'Afrique centrale.

ECAir, toujours à votre service



La compagnie aérienne du Congo vous propose les horaires suivants pour la ligne **Brazzaville - Pointe-Noire & Pointe-Noire - Brazzaville :**

NUMÉRO DE VOL	DÉPART	ORIGINE	DESTINATION	ARRIVÉE
LC101	08:00	BRAZZAVILLE	POINTE-NOIRE	08:50
LC102	09:45	POINTE-NOIRE	BRAZZAVILLE	10:35
LC103	12:00	BRAZZAVILLE	POINTE-NOIRE	12:50
LC104	14:00	POINTE-NOIRE	BRAZZAVILLE	14:50
LC105	17:00	BRAZZAVILLE	POINTE-NOIRE	17:50
LC106	19:00	POINTE-NOIRE	BRAZZAVILLE	19:50

Pour plus d'infos, appelez le service client au **06 509 0 509** ou au **05 609 0 609** (Appel airtel gratuit) ou rendez-vous dans nos agences :

A Brazzaville :

- Centre ville, Rond Point la Coupole
- Aéroport MAYA MAYA

A Pointe Noire :

- Centre ville : De l'avenue Charles de Gaulle, ruelle entre ENI et la BCI
- Aéroport AGOSTINHO NETO

